

N° dossier : 1/26/0013

## AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, N°1/26/0013 du 8 mai 2026, SES ASTRA S.A. est autorisé à procéder à la modification des installations de production de froid N°1/24/0580 à Betzdorf, Rue Pierre Werner de l'immeuble SCF1 SES, pour le compte de la SA SES REAL ESTATE (BETZDORF).

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 12 mai 2026.  
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



**Administration Communale de Betzdorf**  
11, rue du Château | L-6922 Berg  
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu  
f GemengBetzder @ gemeng\_betzder  
betzdorf.lu

